

de Paris, une organisation s'est faite là-bas pour offrir des médailles d'honneur à ces petits « exclus », comme on les appelle en France.

Chez nous, ce sont les enfants des écoles eux-mêmes qui par leurs petites offrandes constituent un certain fonds, qui sera employé à offrir aussi, à leurs petits frères de France, des médailles d'honneur. En outre, et surtout, ils apposent leurs signatures à une lettre qui dira leurs sympathies et leurs encouragements aux enfants du pays de France.

Comme l'écrivait un curé en envoyant au *Messager* les signatures des écoliers de sa paroisse, c'est bien la première fois que la plupart de ces enfants apposent leur signature au bas d'un document d'intérêt public. Mais c'est une belle occasion pour commencer, en un certain sens, l'exercice de la vie publique, et pour rendre témoignage de leur attachement à la vérité religieuse.

Par les explications préalables qu'ils entendront avant cette première manifestation publique de leur foi, ces petits enfants seront surpris et affligés d'apprendre que c'est dans notre France toujours aimée, et dont la vaillance généreuse fut de tout temps au service de l'Eglise et de toutes les grandes causes, que c'est dans cette France qu'il faut aujourd'hui un véritable courage pour se montrer attaché à la foi catholique !

La leçon qui leur restera de ce beau mouvement auquel ils prennent part, c'est que nous ne saurions assez remercier la Providence des conditions de liberté religieuse où elle nous a placés ; c'est que nous devons prier beaucoup pour obtenir à nos frères de France les grâces dont ils ont besoin dans les épreuves auxquelles leur fidélité religieuse est aujourd'hui soumise.

Mais nous disons encore : qu'elle est touchante et impressionnante, cette démarche de nos petits Canadiens-Français à l'adresse des petits Français ! C'est la première fois, depuis que nos pères s'en vinrent de France, que les petits cousins d'ici vont « écrire » aux petits cousins de là-bas. Mais elle est poignante, la cause qui leur met la plume à la main ! quelle que soit l'admiration que méritent les catholiques français pour leur vaillante fidélité à la foi de leurs ancêtres, — disons : de nos ancêtres, puisque les leurs et les nôtres sont les mêmes.

Notes diocésaines

— o —

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés : M. l'abbé E. Lévesque, vicaire à Saint-Grégoire de Montmo-